

PARCOURS SÉCURISÉ VERS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT



*Je deviens
animateur !*

Conditions requises :

- Être inscrit en parcours entrée dans l'emploi et/ou être inscrit à France Travail.
- Souhaiter intégrer une formation en alternance ou une formation qualifiante ou accéder à un emploi.
- Avoir validé son projet professionnel dans l'animation ou le sport

Durée :

- 450h en centre de formation
Dont 70h en stage pratique

Lieu :

4 Rue des Bauves, Sarcelles 95200

Dates à définir

Intéressé ? Contactez-nous !

appc-idf.com Tél : 09 70 97 32 51 @ : appc@appcasso.fr

Parcours

Phase "découverte":

- Les ateliers "découverte des métiers" centrés sur le secteur d'activité
- Cours en centre et visite accueil collectif mineur (enquête métiers...)
- À l'issue des semaines, un bilan tripartite (stagiaire, formateur et tuteur) est effectué. Il permet de prévoir une suite de parcours dans l'animation ou une réorientation.

Phase "Confirmation":

- Les plateaux "techniques" centrés sur la personne
- Bilan individuel permettant au coach de proposer une suite de parcours dans l'animation professionnelle

Phase "Animation":

- Validation du BAFA BASE



Agissons ensemble

